

**CONSEIL DE
QUARTIER
RÉUNION-PÈRE
LACHAISE**

Compte-rendu de la
réunion mensuelle
du 10 septembre 2024
salle Lucien-Leuwen

Début à 19: 05 fin à 20: 45

Ont participé à la réunion :

Conseillers de quartier : Sophie ACCAOUI, Damien CARMONA, François HEN, Béatrice LE QUÉRÉ, Bertrand LOFFREDA, Jacqueline MAGNIER, Danièle RENON, Deolinda RIBEIRO, Quentin RICHARD.

Représentants de la Mairie : Martin GAIGNARD, Ciara HAMILTON

Habitants et associations : Michèle BINET, Jean-Paul BUCHER, Denis-Alexis ESCARPE, Fatma IBIS, Robin ISS, Valérie MANTOUX, Florence HERRERO

Excusés : Maria Lucia CASTRILLO, Frédéric CUISANCE, Thierry BARRÉ

Présidente de séance : Sophie ACCAOUI

Maître des horloges : Quentin RICHARD

Rédactrice : Jacqueline MAGNIER

Relecteurs : François HEN, Bertrand LOFERA

Mot de la Présidente, tour de table pour que chacun se présente avant d'aborder l'ODJ.

1. CQ R-PL / PDL

- Arrivée de Ciara HAMILTON au PDL : Hugo BERTHON a quitté le PDL en juillet et a été remplacé par Ciara HAMILTON, qui vient se présenter, accompagnée par Martin GAINARD Le CQ leur demande ce qu'il en est de la fabrication de 2 kakémons et d'un calicot demandés par le CQ R-PL à la Mairie du 20ème.
- Mise à jour du contrat de mise à disposition de la salle Lucien Leuwen
- Le CQ dispose de la salle Lucien Leuwen tous les mardis soir de 19H à 21H . Un nouveau contrat annuel doit être signé entre la Maison de la Vie associative et Citoyenne et le CQ R-PL pour avoir accès à la salle. Le CQ propose comme l'an passé François HEN pour signer ce contrat et être le garant de cette clé.
- Demande d'une réunion publique => Voir à la fin du CR

2. REMONTÉES DES HABITANTS

- **L'association Le Bouffadou, 93 rue des Vignoles**

Présenté par Jean-Paul BUCHER, membre du Bouffadou, ce club associatif, créé en 2002, est rattaché au CATTP (Centre d'Accueil Thérapeutique à Temps Partiel) de la rue des Tourelles (Paris 20). Il regroupe 80 personnes dont 10 soignants, des bénévoles et des patients qui ont quitté l'hôpital psychiatrique afin de trouver là un lieu de vie moins connoté thérapeutiquement. Lieu d'accueil ouvert sur l'extérieur, La Bouffadou permet aux patients d'avoir un point d'ancrage bénéfique grâce aux divers ateliers et activités qu'il propose (chant, écriture, théâtre, yoga etc...). Les 80 personnes bénéficiant de l'accueil et des activités du Bouffadou sont toutes du quartier.

Une convention a été signée en 2002 avec le Centre Hospitalier de Maison Blanche, propriétaire des locaux que Le Bouffadou occupe actuellement, à savoir une grande et magnifique maison dotée d'un jardin, bien adaptée à sa mission. Pour des raisons financières, le CH de Maison Blanche a décidé de vendre ce bien. En mars 2025, Le Bouffadou doit donc être transféré rue des Tourelles, ce qui a de graves conséquences sur sa gestion : le nouveau lieu est éloigné des lieux d'habitation des patients; il est trop exigü car déjà occupé partiellement par le CATTP; de plus, une restriction de personnel est prévue.

Jean-Paul BUCHER demande au CQ R-PL de faire remonter ce problème auprès de la Mairie afin que celle-ci leur propose un lieu plus adapté au travail des soignants, cela sans subir de restriction de personnel.

Martin GAINARD reconnaît que ce problème entre dans les projets de santé mentale soutenus par la Mairie. Il transmettra l'information à Karine DUCHAUCHOI, adjointe au Maire du 20ème, en charge de la santé mentale, du handicap et de la PMI.

Action envisagée : peut-être serait-il possible que le CQ R-PL dépose officiellement un vœu au Conseil d'arrondissement à ce sujet ? Martin GAINARD doit envoyer un modèle de vœu au CQ.

- **La dark kitchen, 3 bis rue Planchat**

Valérie MANTOUX, riveraine du 3 bis rue Planchat où est installé ce fast-food créé par la start-up Taster (préparation de plats cuisinés à emporter ou livrés), signale au CQ que, depuis sa création, cet établissement aux statut indéterminé, ouvert tous les jours et tardivement, est la cause de perpétuelles nuisances auditives et olfactives, sans oublier la pollution du trottoir qu'il engendre

journallement. Si elle a trouvé son public, cette forme de restauration rapide doit être respectueuse du voisinage. Martin GAINARD reconnaît que ce phénomène est un vrai souci, connu de la Mairie du 20ème. Il en avertit Carine EKON, adjointe au Maire du 20ème, en charge du commerce, de l'artisanat et des métiers d'art, de l'emploi et de l'attractivité économique. Le CQ précise que ce problème avait déjà été signalé à la réunion de juillet dernier.

- **Le restaurant La Popotière, 56-60 rue des Vignoles**

Les habitants du voisinage de ce restaurant subissent de perpétuelles nuisances sonores nocturnes (jusqu'à 1h du matin) depuis que ses propriétaires ont fait construire sur sa façade de grandes baies vitrées coulissantes largement ouvertes sur l'extérieur.

Martin GAINARD conseille aux plaignants de faire appel à un médiateur de la Ville de Paris dans un premier temps puis à la Police municipale dans un second temps si les nuisances persistent.

- **Le bistrot La Chope place de la Réunion**

Des habitants du quartier se plaignent que la terrasse de ce café occupe trop d'espace sur la place de la Réunion, ce qui gêne parfois les associations dans leurs activités régulières à cet endroit. La tension monte entre les habitants et le propriétaire du dit café qui se moque des amendes à son encontre censées le punir ou du moins le dissuader. Question : quel recours pour le contraindre à limiter l'espace de sa terrasse, dans le respect de la loi et des usagers de la place ? Réponse de Martin GAINARD : il conviendrait de contacter à la Mairie du 20ème Alexandra JARDIN, adjointe au Maire du 20ème, en charge de la prévention, de la médiation, de la sécurité et des coopérations territoriales. Ciara HAMILTON fera remonter l'information via le PDL.

- **La Cité Champagne**

Un habitant de la cité Champagne signale à nouveau au CQ que toute la végétation autour des arbres de cette cité a été rasée, laissant la terre à nu avec risque de chute pour les personnes handicapées. Les pourtours des arbres tiennent parfois lieu de poubelle et déjections canines. Le CQ pose la question d'un éventuel cerclage autour de ces arbres afin d'en sécuriser les abords.

- **La place Marc-Bloch**

Pour limiter le stationnement erratique des vélos sur cette place qui regroupe plusieurs ateliers de la Ville, il pourrait être envisagé l'installation de râteliers porte-vélos en fond de placette, le long des grilles du jardin Casque d'Or, râteliers que le CQ R-PL pourrait voter de financer entièrement ou partiellement sur son budget d'investissement. Les cyclistes, de plus en plus nombreux, ont en effet du mal à trouver des emplacements pour garer leurs vélos.

- **Les modifications du plan de circulation**

- Doléance de l'association « Les fourmis vertes » qui, à la suite des premières modifications du plan de circulation dans le quartier, ne peut plus rentrer sa camionnette au 75 rue de la Réunion. Or ce véhicule lui est indispensable pour toutes ses activités.

- Doléance de certains habitants de la rue de Fontarabie, rue piétonne ouverte à la circulation des voitures (vitesse réduite à 20km/h) qui roulent souvent trop vite dans cette portion de rue rassemblant notamment une crèche, une école et un centre pour personnes âgées.

Ces doléances pourraient être mises à l'ODJ d'une réunion publique.

2. SUIVI DES ACTIONS DU CQ

Dans le jardin partagé des Haies, le CQ R-PL a financé sur son budget d'investissement deux bacs de jardinage spécifiquement conçus pour les personnes handicapées. Aucune réception de chantier n'a été faite lorsque Extramuros l'Association (menuiserie solidaire, écologique et sociale) a achevé la restauration de ces deux bacs. Il s'avère que ce travail n'a pas été bien fait et que les bacs commencent à se dégrader quelques semaines seulement après leur remise en état. Un rendez-vous avec Extramuros l'Association, le CQ R-PL et un des responsables du jardin partagé est nécessaire et urgent. Les malfaçons doivent être corrigées.

3. LES ÉVÉNEMENTS DANS LE QUARTIER

• Festival des Femmes Ordinaires Extraordinaires

Dans le cadre de la 9ème édition des journées du Matrimoine aux portes du 20ème se tiendra, du 14 au 22 septembre, le Festival des Femmes Ordinaires Extraordinaires, la compagnie Pièces montées et ses partenaires proposeront divers événements conviviaux. Dans ce cadre, Sophie ACCAOUI, conseillère de quartier R-PL se produira en chansons le 22 septembre à 17:30 au 56 rue Saint-Blaise.

• Le budget participatif

Clôture des votes pour le nouveau budget participatif le 24 septembre.

À noter, spécifiquement dans le quartier R-PL, la proposition du Jardin de la cité Aubry (jardin très dynamique qui accueille des familles, des écoles, des péri-scolaires) en lien avec la commission culture : offrir une nouvelle vie aux murs dégradés de ce jardin en l'ouvrant au street art et, au delà de cette création, y accueillir également des artistes de rue. Projet dont la réalisation, s'il est retenu, aura lieu au printemps prochain.

Rappel du site pour voter : decider.paris.fr

• Divers

1. - Galerie ouverte organisée par l'APLA le 21 septembre : le CQ R-PL n'y tiendra pas de stand
2. - la Course des Triporteurs le 22 septembre
3. - Le Festival de l'association Les Comptoirs de l'Inde propose, courant septembre, diverses activités dans son local 60 rue des Vignoles, dont une exposition sur le Patrimoine architectural et historique des anciens établissements français de l'Inde les 21 et 22 septembre.

4. RÉUNION PUBLIQUE AVEC LA MAIRIE

Initiée par le CQ R-PL, cette réunion, qui doit rassembler habitants du quartier et élus de la Mairie du 20ème pour faire un point complet de toutes les affaires dans le quartier, est à programmer de préférence en octobre. L'ODJ pourrait être le suivant :

- plan de circulation

- végétalisation
- nuisances et dysfonctionnements divers
- autres sujets municipaux
- réalisations du CQ R-PL (Cinéma en plein air, Concours photos ...)
- soutiens accordés aux activités du quartier
- divers
- échanges entre participants
- conclusion conviviale autour d'un verre

Ciara HAMILTON fera remonter l'information.

PROCHAINE RÉUNION MENSUELLE

Mardi 1^{er} octobre 2024 19 :00 salle Lucien Leuwen